



# Compte rendu du Conseil d'École n° 1

Vendredi 12 novembre 2021

## PRESENTS

Enseignants : Bénédicte HAMDANI (Directrice/Classe CP), Fanny PLAGIAU (Classe CM1/CM2), Sophie Serre (Classe CE), Nicolas ROUSSEL (3/4 Temps Classe PS/MS), Mme Marie VERNE ( ½ temps classe CE)

Elus : M. GIRAUD (Maire de Lay), M. FAIDUTTI (conseiller municipal à Neaux)

Parents d'élèves : Mme LEFEBVRE, Mme LAFAY, Mme BOMPAIN, Mme DOUCET

## EXCUSES

Mr Colonel (Inspecteur Education Nationale Roanne Est) ; Marie THOMAS (enseignante ¼ temps classe de CP) , Léna ROZIER ( 1/4 temps classe maternelle) ; Mme CRIONNET (parent d'élève), Mme BERNICAT (Adjointe Mairie de Lay),

✧ Mot d'accueil et présentation de la nouvelle équipe pédagogique pour l'année scolaire 2021/2022 ainsi que des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école.

- Equipe enseignante :

- Classe CM1/CM2 : Mme Plagiau
- Classe CE1/CE2 : Mme Serre (jeudi et vendredi) et Mme Verne (lundi et mardi)
- Classe CP : Mme Hamdani ( lundi, mardi et vendredi ) et Mme Thomas (jeudi)
- Classe PS/MS : Mr Roussel (lundi, jeudi, vendredi ) et Mme Rozier (mardi)
- Pierre Brun : remplaçant rattaché à l'école de Lay.

- Employées municipales :

- Mme Gasdon Jocelyne (ATSEM dans la classe maternelle, service de cantine, ménage)
- Mme Bordereau Adeline (ATSEM dans la classe maternelle les matins jusqu'à 10h + et en classe de CP les matins de 10H20 à 11H30 + une heure le mardi après-midi , service de cantine, ménage, études surveillées, garderie du matin)
- Mme Puravet Charlène (service de cantine et études surveillées)
- Mme Carayre Sophia (service de cantine)
- Mme Novat Florence (service de cantine et ménage)
- Mme Darmet Isabelle (ménage)
- Mme Capitaine Jade (Service civique)

- AESH qui interviennent auprès d'élèves en situation de handicap

- Mme Thiesset Sandrine
- Mme Bonnet Cécile

✧ Election des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre. Le taux de participation est de 49,25 %. Les quatre candidates titulaires présentes sur la liste ont été élues. Il y a 1 suppléante.

## ✧ Rappel des missions et des compétences d'un Conseil d'école ainsi que de sa composition.

### **Composition du conseil d'école :**

**Membres de droit avec voix délibérative :** Le directeur et tous les maîtres faisant partie de l'équipe pédagogique de l'école, les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, le maire et un conseiller municipal des deux communes du RPI, le DDEN, un membre du RASED, l'IEN.

**Membres de droit avec voix consultative :** Les autres membres du RASED, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire, les ATSEM, les AVS.

**Sur invitation :** Toute personne compétente sur un point de l'ordre du jour, les représentants de parents d'élèves suppléants.

**Compétences et missions :** Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école, donne son avis sur l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école. Il est consulté sur les activités pédagogiques, culturelles et sportives en relation avec les programmes nationaux ; il est informé de la composition des classes, des prévisions d'effectifs, de l'organisation de l'aide spécialisée (RASED) et de la mise en place du dispositif d'activités pédagogiques complémentaires au sein de l'école.

Il ne s'agit en aucun cas de faire remonter au sein de ce conseil d'éventuelles remarques sur les méthodes pédagogiques utilisées par l'équipe enseignante: ces sujets doivent être réglés en présence de l'enseignant de la classe concernée ainsi que de la directrice de l'école lors de rendez-vous individuels avec la ou les familles concernées.

**Modalités d'organisation pour cette année scolaire 2021/2022 :** Rappel des dates des différents conseils d'école (n°2 : Lundi 7 février / n°3 : Jeudi 16 juin de 18h à 20h à l'école de Lay).

Le conseil se réunit une fois par trimestre. Pendant la réunion, la directrice, présidente de séance, anime la réunion. Les comptes rendus seront envoyés par mail aux participants au Conseil d'école ainsi qu'à tous les parents d'élèves, un exemplaire sera affiché sur le panneau à l'entrée de l'école.

## ✧ Présentation des effectifs pour l'année scolaire 2021/2022

### - **Effectifs du RPIc Lay/Neaux : 96 élèves, 68 familles**

- 29 élèves en classe maternelle (12PS, 6MS ; 11GS)
- 24 élèves en CP (24CP)
- 21 élèves en CE1/CE2 (8CE1, 13CE2)
- 22 élèves en CM1/CM2 (13CM1, 9CM2)

52 élèves sont domiciliés à Lay, 23 à Neaux, 18 à St-Symphorien, 1 à Fourneaux, 1 à Croizet-sur-Gand et 1 à Chirassimont.

3 arrivées sont prévues en novembre (CE1 et CM2), ce qui portera l'effectif à 99

## ✧ Présentation et vote du règlement intérieur de l'école pour l'année scolaire 2021/2022

A l'issue de la présentation du règlement intérieur de l'école de Lay/Neaux pour l'année scolaire 2021/2022, la directrice de l'école a soumis ce document au vote des participants au conseil d'école qui l'ont adopté à l'unanimité.

Ce règlement intérieur sera partagé aux familles via Educartable, avec la mention « A signer », afin de s'assurer que chaque famille en ait bien pris connaissance.

### Point d'explication sur le protocole sanitaire :

A partir du lundi 15 novembre, les écoles devront à nouveau appliquer le niveau 2 (jaune) du protocole sanitaire. Ce qui implique le port du masque dès le CP, la limitation du brassage des élèves ...Un mail informatif a été envoyé ce vendredi 12 novembre aux parents.

## ✧ Sécurité au sein de l'enceinte scolaire (PPMS / Exercices d'évacuation et de confinement)

La directrice de l'école de Lay/Neaux a présenté à l'ensemble des participants à ce conseil d'école le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) en rappelant les objectifs et les missions de chaque membre de l'équipe éducative en cas d'évacuation ou de confinement au sein de l'enceinte scolaire.

Le PPMS est constitué de deux documents distincts : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS « attentat intrusion ».

Trois exercices d'évacuation auront lieu lors de cette année scolaire. Un premier exercice d'évacuation a eu lieu le 7 octobre 2021, il s'est bien déroulé.

Un exercice « intrusion-attentat » a été réalisé le 21 octobre 2021. Les familles et les élèves ont été informés en amont. Il s'est bien déroulé.

Le plan Vigipirate est toujours d'actualité ; cela implique de limiter au strict nécessaire les allers et venus dans l'école.

## ✧ Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Le dispositif des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) est reconduit cette année. Tous les élèves de l'école sont susceptibles de participer à ces activités qui peuvent recouvrir trois objectifs différents : apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, apporter une aide au travail personnel des élèves, mener des activités prévues par le projet d'école.

Elles se dérouleront de 11h30 à 12h. La participation des élèves à ces activités est facultative et soumise à autorisation parentale. A l'issue de ce temps de travail, les enfants qui mangent à la cantine sont accompagnés par un enseignant jusqu'à la salle de cantine.

## ✧ Projets pédagogiques pour l'année scolaire 2021/2022

*La crise sanitaire que nous traversons nous conduit à être encore assez prudents dans la réalisation de sorties scolaires cette année. C'est pourquoi aucune classe n'envisage de sortie avec nuitée.*

**Partenariat avec la bibliothèque municipale** : prêt de livres + peut-être plus tard, animations, à la bibliothèque ou en extérieur (au jardin par exemple !)

**Interventions de l'ASAJ dans le cadre de l'EPS** : Chaque classe va bénéficier de 2x8h d'interventions assurées par l'ASAJ dans le cadre de l'EPS.

- Orientation pour toutes les classes, avec des cycles progressifs et imbriqués, en fonction des niveaux.
- Puis, pour la classe maternelle, motricité ; pour les CP : Kin-ball ; pour les CE et CM : Tchoukball

Ces interventions sont entièrement financées par le Sou des Ecoles.

*Les nouvelles restrictions concernant les activités d'EPS (en extérieur dans la mesure du possible) et surtout l'impossibilité d'accès à la salle communale (il faut descendre à la salle de la Forest pour effectuer les séances d'EPS, ce qui prend plus de temps...) nous obligent à nous adapter et à parfois supprimer une séance.*

**Projet Jardin** : à l'initiative de Jean Paul Pontille, et en partenariat avec la mairie de Lay, la Coper, l'usine Favrichon, le Laytmotiv, toutes les classes s'incluent dans un projet Jardin, au jardin médiéval de Lay.

### Prévision des animations

*Automne* : découverte de la terre, le compost, les bulbes

*Hiver* : aménagement des premiers carrés potagers ; premiers semis au chaud

*Printemps* : préparation du carré potager ; premiers semis, plantations ; reconnaissance des plantes, arbustes, arbres fruitiers.

*Fin d'année* : Récolte, cuisine, dégustation

**Projet cour de récréation** : souhait d'un réaménagement et d'une renaturalisation de la cour. Une réflexion est menée par l'équipe enseignante, et l'avis et les idées des élèves vont être pris en considération. La mairie sera sollicitée pour la mise en place de ce projet.

**Projet « Chut je lis »** : les parents en ont été informés par Educartable avant les vacances ; cela se met en place progressivement dans les classes.

**Rencontres Usep** : une réunion d'organisation au niveau du Canton a lieu mi-novembre. Certaines sorties Usep pourraient avoir lieu sans brassage, ou plus tard dans l'année si le protocole le permet, avec brassage. (Financement Sou des écoles)

**Projet de demande d'interventions en classe par l'école de musique** (prise en charge Copler)

**Projet de demande d'interventions en classe par la Copler sur le thème des déchets et de Nettoyons la nature.** (Prise en charge Copler)

**Une sortie en fin d'année pour chaque classe** : peut-être une sortie d'école sur le thème de l'orientation .... (Financement Sou des écoles)

**Projet Misson X de Thomas Pesquet pour les CM**

**Intervention de la Croix rouge pour les CE/ CM** : les accidents domestiques

**Projet conseil municipal des enfants**, pour les classes de CE et CM, en partenariat avec la mairie.

**Sortie à Roanne pour les CE CM** pour un spectacle des RMR (Financement Sou des écoles)

**Projet Danse avec la Copler pour les CE**, avec une sortie au théâtre pour découvrir la compagnie La vouivre, puis 2 interventions en classe par une danseuse, pour aboutir à une balade dansée dans le village de Lay au mois de mai.

**Intervention de la Ligue de l'enseignement** pour les CM sur le harcèlement scolaire, et la laïcité, pour les CE sur l'égalité garçons filles et les jeux dangereux, et pour les CP sur le handicap. (Financement Sou des écoles)

**Sortie sur le thème des sciences (fusée à eau, robots), pour les maternelles et les CP** à La Rotonde à St Etienne (financement Sou des écoles )

*L'équipe enseignante insiste sur le fait que tous ces projets ne seraient pas réalisables sans le Sou des Ecoles et remercie vivement les parents qui s'investissent activement dans cette association.*



✧ Liaison Ecole/Mairie

L'équipe enseignante remercie la municipalité de Lay pour :

- Projet LEN = équipement informatique (tableaux numériques, ordinateurs pour les élèves, tablettes ...) + aménagement électrique, écrans, logiciels
- Divers petits travaux
- Nouveaux téléphones+ fibre

L'équipe enseignante remercie la municipalité de Neaux pour :

- L'attribution d'une subvention de 400€. (qui sera utilisée pour le projet cour)

### **Demandes adressées par les enseignants à la mairie de Lay :**

- Nouvel arbre pour la cour + contour en bois.
- Peinture au-dessus du tableau de la classe maternelle
- Joints des sols CP et salle évolution + dalles en maternelle qui se décollent.
- Poudre pour vomissements
- CE : gaine électrique pour écran numérique et ordinateur
- Nouveaux radiateurs pour salle de la photocopieuse et le bureau de direction
- Placard coulissant en salle de photocopieuse.
- Tables + nappes en salle de réunion.
- Un évier bouché et une fuite
- 2 chaises en classe de CP cassées.
- Projet cour de récréation : demandes à venir dans l'année

### **Mot de la mairie de Lay**

Le nouveau bâtiment de cantine avance et sera opérationnel pour septembre 2022.  
Un travail en bonne communication et collaboration avec l'école.

### **Mot de la mairie de Neaux**

La salle des fêtes de Neaux est ouverte à l'école de Lay si les enseignants en ont besoin.



✧ *Liaison Ecole/Familles/Mairie*

Les parents sont très satisfaits du nouveau prestataire de cantine : la qualité des repas est supérieure. Toutefois, les menus n'apparaîtraient plus sur le site de la cantine depuis novembre. La mairie en prend note et va y remédier.

Les parents d'élèves délégués vont faire passer un sondage papier nominatif pour un éventuel prolongement de la garderie du soir et pour une garderie du temps de midi. Cela permettra d'évaluer les besoins et les demandes.

Les parents d'élèves délégués demandent sous quel délai le terrain à côté de l'école sera entièrement libéré des places de parking. Réponse de la mairie : au plus tôt , en fonction des travaux, peut-être fin décembre...

Les parents d'élèves délégués, ainsi que les enseignants, s'inquiètent à propos de la pause méridienne, et du temps que les enfants passent à table, au détriment d'une récréation, dont ils ont besoin à ce moment-là, avant de prendre la classe. Réponse de la mairie : la mairie a tout à fait conscience du problème, mais pour l'instant, ne voit pas comment le solutionner. Cela devrait être résolu dès septembre, quand les nouveaux locaux, plus près et plus fonctionnels, seront opérationnels.